

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 15 juillet 2021 portant désignation des  
membres du Conseil d'administration et du Commissaire  
du Gouvernement de l'Institut interréseaux de la  
formation professionnelle continue**

**A.Gt. 11-10-2024**

**M.B. 08-11-2024**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 11 juillet 2002 relatif à l'Institut interréseaux de la formation professionnelle continue, l'article 31, §1<sup>er</sup>, alinéa 2, tel que modifié par le décret du 17 juin 2021 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 juillet 2021 portant désignation des membres du Conseil d'administration et du Commissaire du Gouvernement de l'Institut interréseaux de la formation professionnelle continue ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Dans l'article 1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup>, c), de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 juillet 2021 portant désignation des membres du Conseil d'administration et du Commissaire du Gouvernement de l'Institut interréseaux de la formation professionnelle continue, les mots « M. Michel BETTENS » sont remplacés par les mots « M. Gil-Olivier DUMONT ».

**Article 2.** - Dans l'article 2 du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

a) au 2<sup>o</sup>, b), les mots « Mme Stéphanie DEBUSSCHERE » sont remplacés par les mots « Mme Carole DAUT » ;

b) au 2<sup>o</sup>, c), les mots « M. Raymond VANDEUREN » sont remplacés par les mots « Mme Valérie LEONET » ;

c) au 4<sup>o</sup>, a), les mots « M. Joseph THONON » sont remplacés par les mots « M. Luc TOUSSAINT ».

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 11 octobre 2024.

**Article 4.** - Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 11 octobre 2024.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,  
de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Ministre de l'Education et de l'Enseignement de Promotion sociale,

V. GLATIGNY